

Service : Information sur les droits et devoirs de l'artiste (6077)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Une séance d'information mensuelle pour s'informer sur la législation et envisager des pistes à suivre.

Objectif et Contenu

Programme Séance d'information portant sur les thèmes suivants :

- Le statut de l'artiste dans la loi belge
- La législation chômage ; les activités autorisées pendant le chômage
- Les statuts de salarié et d'indépendant
- Travailler via les bureaux sociaux pour artistes, Smart, via une asbl
- Le régime des petites indemnités
- La carte d'artiste
- Le visa artiste

Certification(s) visée(s) Aucun

Type de formation [Associatif](http://www.dorifor.be/filiere/associatif-18.html) (<http://www.dorifor.be/filiere/associatif-18.html>)

Organisation

Horaire en journée

Début Les prochaines dates sont indiquées sur le site web de l'organisme / 1 x par mois

Coût Gratuit -

Intéressé(e) ?

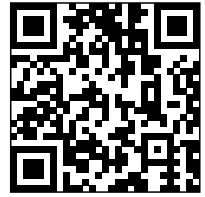
Que faire [Inscrivez-vous en ligne sur le site web de l'organisme.](http://www.iles.be/artistproject-information/) (<http://www.iles.be/artistproject-information/>)

Remarques

Des fiches d'information et des liens utiles sont disponibles sur le site web de

l'organisme.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/6077>



ILES - Initiatives locales pour l'emploi à Schaerbeek

Rue des Palais 153 - 1030 Schaerbeek

- <http://www.iles.be>